

## **MOTION DU GROUPE RADICAL**

### **Concerne : Le Fonds de plantation d'arbres**

Le Groupe Radical au Conseil Municipal du Grand-Saconnex,

constatant :

- que, récemment, le Grand-Saconnex a vu la construction de plusieurs logements et d'autres bâtiments afin de permettre son développement ;
- qu'à l'avenir, la commune continuera de se densifier souvent au détriment des espaces verts ;
- que la pollution constitue un danger pour la santé publique et que les arbres contribuent à une meilleure qualité de l'air ;
- que la qualité de vie au Grand-Saconnex découle en partie de son statut de ville proche de la campagne ;
- que de nombreux arbres de la commune meurent de vieillesse, de maladie ou à la suite des sécheresses et qu'il faut songer à les remplacer ;

estime :

- qu'il faut impérativement veiller à maintenir la qualité de vie au Grand-Saconnex et que celle-ci provient en partie de ses nombreux espaces verts ;
- que, dans ce dessein, un Fonds de plantation devrait être mis en place afin de financer de nouveaux arbres en remplacement de ceux qui doivent disparaître et en complément du parc actuel. Ce Fonds pourrait être calqué sur le Fonds de décoration ;
- que la commune devrait étudier les possibilités de gardiennages de jeunes arbres dans une pépinière afin d'avoir à disposition une réserve d'arbres adultes qui permettrait un renouvellement constant du parc actuel ;

invite :

le Conseil Municipal à accepter cette motion et à charger le Conseil Administratif de prendre les mesures appropriées pour sa réalisation.

Le Grand-Saconnex, le 13 novembre 2006